

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue à la salle des délibérations de la mairie, située au 561, rue Principale, le lundi 15 avril 2024 à 18 h 30.

**PRÉSENCES :**

- Monsieur Martial Gauthier, maire
- Madame Marlène Deschesnes, conseillère
- Madame Carolle Bouchard, conseillère
- Madame Josée Lavoie, conseillère
- Madame Suzie Cantin, conseillère
- Monsieur Bruno Simard, conseiller
- Monsieur Tony Paré, conseiller

**ABSCENCES :**

**ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Alexandre Pigeon, directeur général et greffier-trésorier

**ASSISTANCE :** Zéro (0)

---

- 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
- 2. ADMINISTRATION**
  - 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3. RÉOLUTIONS**
  - 3.1. Acceptation des états financiers 2023
- 4. PÉRIODE DE QUESTION**
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## 1. MOT DE BIENVENUE

À 18 h 30, le maire, monsieur Martial Gauthier, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

## 2. ADMINISTRATION

### 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Lavoie,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

911-04-24

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

**QUE** l'avis de convocation a été signifié à tous les membres, conformément à l'article 152 du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1, et constat unanime est fait par tous les membres;

**QUE** les membres considèrent l'avis de convocation bon et valable.

## 3. RÉSOLUTIONS

### 3.1 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023

912-04-24

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Simard,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'accepter les états financiers de 2023 tels que présentés par Monsieur Vincent Duguay, de la firme Malette SENCRL.

### 4 PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question n'est posée

### 5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Carolle Bouchard,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

913-04-24

**QUE** la présente assemblée soit et est levée à 18 :57 hrs.

---

M. MARTIAL GAUTHIER  
Maire

---

M. ALEXANDRE PIGEON  
Directeur général et greffier-trésorier

« Je, Martial Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».